



## **JOSEPH W. «JOE» ROSS et le monde policier**

Monsieur Joe Ross a évolué dans la sphère du domaine policier depuis plus de cinquante ans (1955-2006). Partout en Nouvelle-Écosse, il est reconnu et respecté en tant que le «puissant chef de l'Association des policiers».

En 1945, encore tout jeune, âgé seulement de 14 ans, il quitte sur un pétrolier et travaille comme garçon de cuisine. Cette aventure durera 10 ans au cours desquels il a gravi les échelons et, a voyagé au Moyen-Orient, dans les Caraïbes, en Amérique du Sud ainsi que dans la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest. C'est à 17 ans, en 1947, que débute sa première expérience en matière de relations de travail alors qu'il représente les membres de son pétrolier à la Conférence d'Imperial Oil, tenue à Toronto, en rapport avec l'amélioration des conditions de travail sur les bateaux.

Joe a quitté la compagnie Imperial Oil en 1955 et a joint les rangs des Services policiers de Halifax. Il a été affecté au sein de la division du peloton en tant que policier de patrouille pédestre, a travaillé à la division des enquêtes puis, a fait partie de l'unité moto de la division du trafic routier et des accidents. Avec son bagage d'expérience acquise lorsqu'il travaillait sur les pétroliers, Joe a entrepris d'améliorer les conditions salariales, les avantages sociaux ainsi que les conditions de travail pour les policiers.

Il devient, au tout début de sa carrière, membre actif du syndical local. Jamais, il n'a hésité à jouer sa carrière malgré des temps où les associations de policiers n'étaient aucunement considérées par les dirigeants des services policiers. Il a été élu président de l'Association des policiers de Halifax en 1961, mandat qu'il a rempli jusqu'en 1969.

Parallèlement à la présidence de l'Association des policiers de Halifax, Joe a formé l'Association des policiers de la Nouvelle-Écosse et, est devenu président-fondateur en 1966, un poste qu'il a également occupé jusqu'en 1969. Afin de se dévouer pleinement pour les membres et aux activités de l'Association, Joe a laissé son poste au sein des Services policiers de Halifax et, ce faisant, est devenu le premier directeur exécutif à occuper un poste à temps plein à l'Association des policiers de la Nouvelle-Écosse, une fonction qu'il a occupé jusqu'en 2007.

À ses débuts en tant que leader du mouvement syndical, Joe a joué, avec succès, un rôle prépondérant relativement :

- aux activités de lobby auprès du gouvernement provincial pour faire amender la Loi sur le travail (1966-1969),
- à l'obtention des droits complets de négociation collective pour les policiers incluant le droit de se syndicaliser, et,
- aux activités de lobby auprès du gouvernement provincial pour l'établissement d'une Loi sur la police provinciale (1974).

Une fois cette mission accomplie, il a par la suite travaillé, sur une période s'échelonnant sur une dizaine d'années, à l'organisation de 24 services policiers en unités syndicales locales et a négocié leurs premières ententes collectives. Dans les années 80, quelques autres associations se sont jointes à l'APNE, demandant d'être représentées.

Tout au cours de sa carrière, Joe a travaillé avec les politiciens de tous les paliers des gouvernements, dans le but d'apporter des modifications, lesquelles représentaient de façon générale non seulement le meilleur intérêt pour les policiers, mais, également pour les citoyens. Suite à plusieurs années de lobbyisme, l'APNE, conjointement avec d'autres services policiers de la Nouvelle-Écosse, ont finalement réussi à faire remplacer le «droit de grève» par le «droit à l'arbitrage définitif et exécutoire» (2004).

Cumulant les titres de fondateur, président sortant et directeur exécutif de l'Association des policiers de la Nouvelle-Écosse, Joe a été responsable de tous les aspects de l'Association. Il est celui qui a établi le Régime de retraite de l'Association des policiers de la Nouvelle-Écosse. L'APNE gère également ses propres régimes d'assurances médicales et dentaires, d'assurance-vie ainsi que d'assurance-invalidité à long terme. C'est sous son habile leadership que l'APNE a débuté son Programme contre le stress en plus de tenir plusieurs activités de levée de fonds, par le biais desquelles, plusieurs milliers de dollars ont pu être récoltés et redistribués à travers la communauté, pour divers projets et, pour des œuvres de bienfaisance de la province. En 1970, à l'aide d'une compagnie de télémarketing, il débute la publication d'un recueil annuel, une importante source de revenus pour l'Association.

Joe a su travaillé de plein gré avec les dirigeants des corps policiers et ce faisant, a réussi avec succès à améliorer la sécurité et la qualité de vie des membres de l'APNE. Les gestionnaires ont d'ailleurs publiquement annoncé que «Joe Ross était le grand responsable de la majorité des droits acquis pour la force policière de la Nouvelle-Écosse. Sa contribution au sein du domaine policier est très considérable».

Au cours de son mandat de directeur exécutif de l'APNE, Joe a siégé sur de nombreux comités et commissions, incluant le Conseil consultatif de l'Académie de police de la région de l'Atlantique.

Joe Ross est un homme d'affaires astucieux et habile, est le soutien d'une famille d'entrepreneurs.

En 2002, feu sénateur Michael Forrestall (décédé en 2006) a eu l'honneur de remettre à Joe la médaille commémorative du jubilé d'or de Sa Majesté la Reine Élisabeth II, en reconnaissance de sa contribution en tant que dirigeant d'une association policière.

Depuis le tout début, Joe a compris à propos de l'élément de force qui se cachait derrière l'action de s'unifier. Il n'a d'ailleurs jamais cessé de s'affairer à renforcer les liens. Joe détient l'honneur d'avoir été un des fondateurs de l'Association canadienne des policiers et policières par le rôle important qu'il a occupé en joignant forces avec la prédécesseure de l'ACP et, en ajoutant une association de policiers de la région de l'Atlantique, ce faisant, créant ainsi un lien d'un océan à l'autre du pays. C'est avec grande fierté qu'il a siégé sur le Conseil d'administration de l'Association canadienne des policiers et policières pendant 40 ans (1961 - 2001), occupant pour la plupart du temps, le poste de vice-président / secrétaire-trésorier de l'Association. En 1967, les membres l'ont élu président pour une mandat de deux ans, soit 1967 et 1968.

En sa capacité de secrétaire-trésorier, la tâche principale de Joe consistait à s'occuper des finances de l'Association. Il a siégé sur plusieurs différents comités où il a fait preuve que ses connaissances et son expertise étaient inestimables. Il a joué un rôle crucial en tant que membre de l'équipe, laquelle a brillamment:

- confronté les instances gouvernementales afin d'annuler la démantèlement de la police de Ports Canada, étant donné que faire ainsi aurait comme conséquence de mettre la sécurité du public en cause - un facteur fort bien connu aujourd'hui;
- travaillé avec les politiciens et les membres du gouvernement à la construction du Pavillon commémoratif de la police au Canada sur la Colline parlementaire et l'érection du muret périphérique listant les noms des agents décédés dans l'exercice de leur fonction;
- négocié et renouvelé les ententes avec les Publications CBU, une importante source de revenus pour l'ACP;
- siégé sur le Comité du Fonds CI d'investissements des travailleurs (Fonds Covington);
- mis en place le programme de parrainage pour le Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes.

Joe a également mis en œuvre un fond de «*secours*» qui assurerait une stabilité financière s'il advenait que l'ACP doive traverser des années financièrement moins productives.

Les valeurs que prônent Joe, notamment, son intégrité, son engagement, sa ténacité et ses qualités de leader exemplaire font partie du grand respect qu'il y est rendu et qu'il se mérite tant aujourd'hui.

Joe Ross, un homme de passion, d'ambition, de dévouement et de grandes réussites.